

# Critique Sociale

Bulletin d'informations et d'analyses pour la conquête de la démocratie et de l'égalité

numéro 6 - mars 2009

---

*Et si on essayait la démocratie ?*, p. 1.

*Herr Vogt, de Karl Marx*, p. 2.

---

## Et si on essayait la démocratie ?

La démocratie, c'est le pouvoir au peuple. Il devient indispensable de le rappeler. Ce n'est pas seulement le pouvoir de décider qui aura le pouvoir à notre place, pendant une durée donnée.

Les institutions actuelles ne sont pas véritablement démocratiques. Le système existant consiste en fait en une dépossession des citoyens<sup>1</sup>. Il y a un flagrant défaut de démocratie, un manque de démocratie qui étouffe la vie sociale – on le voit par le mur de refus, et souvent de mépris, qui est opposé par le pouvoir aux manifestants et grévistes qui défendent des revendications nécessaires et majoritaires.

Ce manque de démocratie est un problème mondial, même en dehors des régimes dictatoriaux (qu'il faut évidemment contribuer à combattre en priorité). Le système capitaliste, entre autres maux, perpétue une hétérogénéité violente entre les situations sociales, et même entre les possibilités sociales. Or, la démocratie ne peut exister que si les individus peuvent exprimer pleinement leur individualité, et en même temps si l'ensemble de ces individus font société. La démocratie exige que les principes de liberté, d'égalité, de fraternité soient une réalité pour toutes et tous – et pas uniquement un slogan restant théorique.

Il y a donc la nécessité d'une appropriation de la démocratie, sans laquelle le pouvoir est dans les faits exercé par des oligarchies, ce qui est contradictoire avec le principe démocratique.

Il est normal que la constitution ait changé depuis celle de la Première République, mais alors qu'on pourrait croire qu'en deux siècles la constitution serait devenue plus démocratique, elle est en réalité devenue moins démocratique sur presque tous les aspects sauf celui – fondamental – du suffrage féminin. Entre autres reculs, il y a eu la restauration dès la Deuxième République du principe monarchique par l'instauration d'un « président de la République » qui, seule innovation « républicaine », est élu. Il peut ensuite régner sans en référer à la population pour toute la durée de son mandat, décidant avec ses conseillers et ministres non élus, se trouvant au-dessus des lois par son immunité judiciaire, et toutes ses dépenses étant payées par l'Etat.

La démocratie est un projet d'avenir

S'il s'agit de maintenir des formes d'oppression sociale, il est logique que le pouvoir appartienne à des « experts » - comme c'est le cas actuellement<sup>2</sup>. Mais s'il s'agit de changer la société en partant de la réalité

---

<sup>1</sup> Cela sans compter le fait qu'il faudrait étendre considérablement le champ des citoyens, aux « étrangers » résidents, notamment.

<sup>2</sup> La spécialisation du pouvoir s'opposant, de toute façon, aux valeurs démocratiques.

sociale vécue par chacun, alors une véritable démocratie est indispensable : une démocratie faite par tous. La démocratie réelle permettrait d'organiser une vie commune pacifiée, débarrassée de l'organisation du travail contraint et exploité qu'est le système du salariat, et un libre épanouissement de tous et de chacun.

Nous pouvons créer des assemblées démocratiques, des Assemblées Générales et des conseils permanents, pour permettre l'invention, le dialogue, l'échange, la décision démocratique, qui ne peuvent exister que dans la libre expression tant individuelle que collective.

Il n'y a pas de démocratie authentique sans réelle démocratie sociale. La seule vraie démocratie est une démocratie d'égaux, sans une division entre citoyens de première ou de seconde classe. Il n'y a pas besoin de quelque forme de domination que ce soit si la société se base sur la coopération entre humains égaux. Une telle société permettrait d'en finir avec les diverses dominations qui minent la société actuelle.

La crise du capitalisme nous montre de façon claire la nécessité de transformer complètement l'organisation économique et sociale. Ni « patrons », ni « salariés », ni « actionnaires » : c'est une nouvelle société que nous devons inventer.

Réaliser la démocratie implique un investissement de tous dans la production commune des décisions. Chacun se doit de s'informer, de débattre, de participer à une réflexion et à une élaboration collectives, puis aux décisions. Cela implique que chacun ait toutes les possibilités matérielles – à commencer par le temps ! – de s'informer et de consacrer du temps à cette élaboration collective.

Le vote est bien sûr indispensable au fonctionnement démocratique. Mais choisir et formuler les questions à trancher, cela doit aussi être mis en place de façon démocratique. Autrement dit, la démocratie n'est pas seulement un processus de décision, mais aussi un processus de libre élaboration collective des différentes possibilités sur lesquelles il faudra, par la suite, faire des choix.

Il s'agit également de garantir l'indépendance des contre-pouvoirs. Enfin, la démocratie, pour fonctionner de façon saine et transparente, a besoin de l'existence d'importants médias fiables et indépendants, et d'un réel pluralisme.

Une véritable démocratie s'oppose forcément aux fonctionnements hiérarchiques. Il s'agit de construire collectivement une société permettant le libre épanouissement de tous et de chacun, une société déterminée démocratiquement et de façon autonome, autogérée.

En plus de permettre la satisfaction des revendications actuelles, une mobilisation massive et dans la durée, n'hésitant pas à s'en prendre au système lui-même, pourrait permettre un vaste mouvement de démocratisation, de libération, et d'émancipation.

La démocratie reste un projet d'avenir !

\* \* \*

## ***Herr Vogt, de Karl Marx***

*Herr Vogt* est un livre de Karl Marx publié à Londres en décembre 1860, en allemand. L'existence même de ce texte est souvent ignorée.

Il s'agit à l'origine d'un ouvrage polémique. Depuis la lecture d'un livre de Carl Vogt<sup>3</sup> en 1859, Marx avait « la conviction absolue que Vogt était de connivence avec la propagande bonapartiste. »<sup>4</sup> Cela ne sera

---

<sup>3</sup> Carl Vogt – ou Karl Vogt – (1817-1895), était un scientifique, médecin et biologiste allemand. C'est dans le cadre de ses activités politiques qu'il entra en conflit à distance avec Marx. A l'époque de la polémique, il était naturalisé suisse et siégeait au conseil des Etats suisses.

<sup>4</sup> *Herr Vogt*, tome I, p. 173.

établi avec certitude qu'une décennie plus tard, après la chute de Napoléon III et la découverte de documents – comme Mehring le signale ci-après.

Vogt ayant calomnié Marx<sup>5</sup> par écrit, ce dernier entreprit avec *Herr Vogt* de répondre pour démontrer le caractère mensonger de ces allégations. Dans ce but, Marx sollicita de nombreuses personnes pouvant témoigner et rétablir les faits réels.

Mais dans sa réponse, Marx s'en prend également aux jugements politiques de Vogt : « Marx prend sous la loupe chacun des arguments de Vogt, en démontre la fausseté et l'inanité : il fait à son adversaire un cours d'histoire [...] enfin il démolit la construction idyllique d'un Napoléon III "libérateur des nationalités". »<sup>6</sup>

Au travers de Vogt, Marx s'attaque en effet à Napoléon III, « celui qui, tel Macbeth, a barboté dans le sang humain pour conquérir une couronne. »<sup>7</sup> Marx, replaçant l'empereur dans la perspective historique, a un jugement plus radical que celui de Hugo : « Lorsque Victor Hugo appela le neveu "Napoléon le Petit", il reconnut la grandeur de l'oncle. Le titre de son célèbre pamphlet exprima une antithèse et, à un certain degré, il s'est associé à ce culte de Napoléon sur lequel le fils d'Hortense de Beauharnais réussit à édifier le système sanglant de sa fortune. Il serait plus utile de faire admettre à la génération actuelle que Napoléon le Petit représente en réalité la petitesse de Napoléon le Grand. »<sup>8</sup>

Franz Mehring écrivait dans sa biographie de Marx publiée en 1918, à propos de *Herr Vogt* : « C'est le seul de ses livres qui n'ait pas encore à ce jour été réédité et dont il ne reste peut-être plus que de rares exemplaires ; cela s'explique par le fait que cet ouvrage, déjà volumineux par lui-même [...] nécessiterait par-dessus le marché un très long commentaire pour rendre intelligible au lecteur d'aujourd'hui toutes les allusions, tous les tenants et aboutissants de l'affaire. Cela n'en vaut nullement la peine. [...]

Dans les documents publiés à partir des archives des Tuileries par le gouvernement de Défense nationale, après la chute du Second Empire, se trouve le reçu de 40 000 francs touchés par Vogt sur les fonds secrets de l'homme du 2 Décembre [...]

l'histoire n'a pas retenu *Monsieur Vogt* parmi les ouvrages polémiques les plus importants de Marx. Au contraire, il est de plus en plus tombé dans l'oubli, tandis que le *18 brumaire*, ou même le pamphlet contre Proudhon [*Misère de la philosophie*], ont avec le temps retenu une attention grandissante. Cela tient en partie au sujet même, car le cas Vogt n'était en définitive qu'une péripétie relativement secondaire »<sup>9</sup>.

Ajoutons que l'ouvrage comprend de très nombreux extraits de textes divers (nous republions une partie de l'un de ces extraits), qui lui servent à établir sa démonstration.

Ce texte de circonstance montre effectivement un des traits de caractère de Marx : une fois qu'il s'intéressait à un sujet, il ne pouvait s'empêcher de l'étudier dans les moindres détails.

L'unique traduction française de *Herr Vogt* a été publiée par les éditions Costes, en trois tomes, en 1927 et 1928 (traduction de Jacques Molitor).

L'ouvrage devait figurer dans le tome V des *Œuvres* de Karl Marx dans la Bibliothèque de la Pléiade, mais ce volume n'est jamais paru, du fait de la mort de Maximilien Rubel en 1996.

*Herr Vogt* étant donc très difficilement trouvable en français, nous en publions quelques extraits<sup>10</sup> - nous avons ajouté quelques notes de bas de page pour faciliter la compréhension.

---

<sup>5</sup> Ainsi que certains de ses amis et camarades, dont Wilhelm Liebknecht, le père de Karl Liebknecht.

<sup>6</sup> Maximilien Rubel, *Karl Marx devant le bonapartisme* [1960], réédité dans *Les Luttes de classes en France*, Gallimard, 2002, p. 421.

<sup>7</sup> Karl Marx, « The War Prospect in France », *New-York Daily Tribune*, 31 mars 1859, traduit par Maximilien Rubel dans *Karl Marx devant le bonapartisme* [1960], réédité dans *Les Luttes de classes en France*, op. cit., p. 390.

<sup>8</sup> Karl Marx, « The French Trials in London », *New-York Daily Tribune*, 27 avril 1858, traduit par Maximilien Rubel dans *Karl Marx devant le bonapartisme* [1960], réédité dans *Les Luttes de classes en France*, op. cit., p. 627.

<sup>9</sup> Franz Mehring, *Karl Marx, histoire de sa vie*, Messidor, 1983, pp. 333-335.

<sup>10</sup> Nous avons précédemment publié : « Entretien de Karl Marx avec J. Hamann » (*Critique Sociale* n° 1, octobre 2008) et « Les manuscrits de Marx sur la Commune de 1871 » (*Critique Sociale* n° 3, décembre 2008).

## « Avant-propos

Sous la date : *Londres, le 6 février 1860*, j'ai publié, dans la *Volkszeitung* de Berlin, la *Reform* de Hambourg et d'autres journaux allemands une déclaration dont voici les premières lignes :

"Je fais connaître par la présente que j'ai fait les démarches préparatoires nécessaires à l'introduction d'une plainte en diffamation contre la *National-Zeitung* de Berlin à propos des articles de fond n° 37 et n° 41 sur le pamphlet de Vogt : "*Mein Prozess gegen die Allgemeine Zeitung*"<sup>11</sup>. Je me réserve de faire à Vogt plus tard une réponse écrite."

Pour quelles raisons me suis-je décidé à traduire la *Nationalzeitung* devant les tribunaux et à faire à Karl Vogt une réponse écrite ? C'est ce que dira le présent écrit.

Dans le courant du mois de février 1860, j'introduisis, contre la *Nationalzeitung*, la plainte en diffamation. Après que le procès eut passé par quatre instances préparatoires, je reçus, le 23 octobre, la décision du tribunal supérieur prussien, me déniait en dernière instance le droit de porter plainte. Le procès fut donc étouffé, avant d'avoir connu les débats publics. Si l'affaire était venue en audience publique, comme je pouvais m'y attendre, j'aurais économisé le premier tiers de ce travail. Je n'aurais eu qu'à reproduire le compte-rendu sténographique des débats judiciaires et j'aurais de la sorte évité la tâche excessivement déplaisante de répondre à des accusations contre ma propre personne, c'est-à-dire de parler de moi-même. J'ai toujours mis un tel souci à ne pas me mettre en cause que Vogt pouvait espérer quelque succès pour ses inventions mensongères. Mais *sunt certi denique fines*<sup>12</sup>. Dans son factum, que la *Nationalzeitung* a résumé à sa façon, Vogt m'a reproché toute une série d'actes infamants qui, la réfutation publique devant les tribunaux m'étant définitivement interdite, réclament une réfutation écrite. En dehors de cette considération, qui ne me laissait pas le choix, j'avais d'autres raisons de traiter en détail, puisqu'il le fallait, les *histoires de chasse* répandues par Vogt sur mes camarades de parti et moi-même : d'une part, les cris de triomphe presque unanimes avec lesquels la presse allemande dite libérale accueillit ses prétendues révélations ; et d'autre part l'occasion que l'analyse de ce factum m'offrait de tracer le caractère de cet individu, représentatif de toute une tendance.

En répondant à Vogt, j'ai dû par-ci, par-là, découvrir une « partie honteuse »<sup>13</sup> de l'histoire de l'émigration<sup>14</sup>. Ce faisant, j'use tout simplement du droit de légitime défense. Tout ce que l'on peut d'ailleurs, exception faite pour quelques personnes, reprocher à l'émigration, ce sont des illusions, plus ou moins justifiées par les circonstances, et des folies découlant nécessairement des conditions extraordinaires créées à l'improviste. Je ne parle ici, cela va de soi, que des premières années de l'émigration. Etablir une comparaison entre l'histoire des gouvernements et de la société bourgeoise, mettons de 1849 à 1859, et l'histoire de l'émigration pendant cette même période, ce serait écrire l'apologie la plus brillante que l'on puisse faire de cette émigration.

Je le sais d'avance, les hommes d'expérience qui, lors de la publication du factum de Vogt, eurent des hochements de tête inquiets devant l'importance de ces "révélations", ne comprendront pas du tout que j'aie pu gaspiller mon temps à la réfutation de pareils enfantillages, et les écrivains "libéraux" qui, avec une joie maligne, n'avaient eu rien de plus pressé que de colporter dans la presse allemande, suisse, française et américaine les plates infamies et les mensonges éhontés de Vogt, trouveront révoltante et scandaleuse ma manière de les "éreinter", eux et leur héros. *But never mind !*

[...]

Londres, le 17 novembre 1860

Karl Marx »<sup>15</sup>

---

<sup>11</sup> Mon procès contre l'*Allgemeine Zeitung* (Note du traducteur).

<sup>12</sup> Locution latine, extraite des *Satires* de Horace, livre I (*Sermonum liber primus*). Ce que veut dire Marx est à peu près : « Il y a finalement des limites à tout ».

<sup>13</sup> En français dans le texte (Note du traducteur).

<sup>14</sup> Il s'agit des émigrés allemands au XIXe siècle, qui émigraient essentiellement vers d'autres pays d'Europe, pour des raisons politiques ou économiques. Marx et Vogt étaient tous deux du nombre.

<sup>15</sup> *Herr Vogt*, Tome I, pp. 1 à 5.

« A Bruxelles, où je fus relégué par Guizot, je fondai avec Engels, W. Wolff et quelques autres l'association ouvrière allemande d'instruction, qui existe encore. Nous publiions en même temps une série de pamphlets imprimés ou lithographiés. [...] nous y établissions que seule l'étude scientifique de la structure économique de la société bourgeoise pouvait fournir une solide base théorique ; et nous y exposions enfin, sous une forme populaire, qu'il ne s'agissait pas de mettre en vigueur un système utopique, mais d'intervenir, en connaissance de cause, dans le procès de bouleversement historique qui s'opérait dans la société. »<sup>16</sup>

« Techow "se figure" donc que j'ai composé un "catéchisme du prolétaire". Il veut parler du *Manifeste*, où l'utopisme socialiste et critique de toute espèce est critiqué et, si Techow le veut, "raillé". Mais cette "raillerie" ne fut pas aussi simple qu'il se le "figure", mais exigea une bonne somme de travail, comme il a pu le voir par ma brochure contre Proudhon : *Misère de la philosophie* (1847). Techow "se figure" en outre, que j'ai "taillé un système", alors que j'ai tout au contraire, même dans le *Manifeste*, directement destiné aux ouvriers, rejeté tous les systèmes et mis à leur place "l'examen critique des conditions, de la marche et des résultats généraux du mouvement social réel". Mais un tel examen ne se laisse pas répéter machinalement ni tailler à la façon d'une cartoucière. »<sup>17</sup>

Pendant la révolution allemande de 1848-1849, Vogt avait été membre du parlement de Francfort. Marx lui reproche certaines de ses prises de position, et en particulier son manque de pugnacité. Or, Wilhelm Wolff, ami de Marx et membre de la rédaction de la *Neue rheinische Zeitung* (*Nouvelle Gazette Rhénane*), fut brièvement membre de cette assemblée et, à titre d'exemple face à Vogt, Marx recopie le compte-rendu officiel de la première et unique intervention de Wolff à la tribune de ce parlement, le 26 mai 1849 :

« WOLFF (Breslau) : [...] Si vous tenez absolument à lancer une proclamation, publiez-en une où vous mettez hors la loi le premier traître au peuple, le vicaire de l'empire<sup>18</sup>. (*Cris : à l'ordre ! - Vifs applaudissements aux galeries*). De même tous les ministres ! (*Nouveaux mouvements*). Oh ! Je ne me laisse pas troubler ; c'est le premier traître au peuple.

LE PRESIDENT : Je crois que M. Wolff a dépassé et violé toutes les limites. Il n'a pas le droit, devant ce Parlement, d'appeler traître au peuple l'archiduc vicaire de l'empire ; et je me vois donc forcé de le rappeler à l'ordre. En même temps et pour la dernière fois j'invite les galeries à ne plus intervenir de cette façon dans tous les débats.

WOLFF : J'accepte, pour ma part, le rappel à l'ordre et je déclare que j'ai voulu violer l'ordre, et je répète que le vicaire de l'empire et ses ministres sont des traîtres. (*Sur tous les bancs on crie : A l'ordre ! C'est de la grossièreté !*)

LE PRESIDENT : Je suis forcé de vous retirer la parole.

WOLFF : Bien ! Je proteste ; j'ai voulu parler ici au nom du peuple et dire ce que l'on pense dans le peuple. [...]

LE PRESIDENT : [...] Messieurs, l'incident qui vient de se produire, je puis dire que c'est le premier depuis que le Parlement siège ici. »

Et Marx ajoute : « C'était en effet le premier et ce fut le seul incident de ce club de discoureurs. »<sup>19</sup>

<sup>16</sup> *Herr Vogt*, Tome I, p. 105.

<sup>17</sup> *Herr Vogt*, Tome I, pp. 125-126.

<sup>18</sup> Il s'agit de l'archiduc Jean d'Autriche (1782-1859), dit aussi Jean de Habsbourg, qui dirigeait la Confédération germanique.

<sup>19</sup> *Herr Vogt*, Tome I, pp. 158-159.

Vogt avait annoncé publiquement qu'il disposait de fonds pour des personnes qui voudraient écrire dans le même sens que lui. Marx, en comparant les divers écrits de Vogt, note à quel point ce dernier varie dans ses déclarations écrites quand à la provenance et la destination de ces fonds :

« "Il s'agit de l'Italie", tout simplement [...] (*Programme*, p. 34). Non, "il ne s'agit pas de l'Italie" (*Lettre à Loening*, p. 34). "Il s'agit de la Hongrie" (*Lettre à M. H. à N.*) . Non, il ne s'agit pas de la Hongrie. "Il s'agit... de choses que je ne puis communiquer" (*Hauptbuch, Documente*, p. 36).

Tout aussi contradictoire que la chose dont il s'agit est la source d'où proviennent les fonds "convenables"<sup>20</sup>. C'est "un coin éloigné de la Suisse française" (*Hauptbuch*, p. 210). Non, "ce sont des femmes hongroises de l'Ouest" (*Lettre à Karl Blind*. Supplément du n° 44 de l'*Allgemeine Zeitung*, 13 février 1860). Tout au contraire, ce sont des hommes, "des pays soumis à la police allemande et surtout autrichienne" (*Centralfest*, p. 17). Tout autant que le but et la source, la quantité des fonds prend des allures de caméléon. Ce sont "quelques francs" (*Hauptbuch*, p. 110). Ce sont "de petits fonds" (*Centralfest*, p. 17). Ce sont des fonds suffisants pour rétribuer convenablement tous les gens qui travaillent dans le sens de Vogt, dans la presse et les brochures allemandes. Enfin, pour mettre le comble, la constitution même des fonds est en partie double. Vogt les a ramassés "avec bien du mal et bien des peines" (*Hauptbuch*, p. 110). Mais non "on les a mis à sa disposition" (*Hauptbuch, Documente*, p. 36). »<sup>21</sup>

Le fin mot de l'histoire fut connu 11 ans plus tard, comme Marx l'écrivit à L. Kugelmann le 12 avril 1871 : « La publication officielle des noms de ceux qui ont reçu directement des subsides de la cassette de Louis Bonaparte révèle que Vogt a touché 40.000 francs en août 1859 ! »<sup>22</sup>

Comme il l'a indiqué, Marx avait été expulsé de France par le régime monarchique, en 1845. Après la révolution de février 1848, le gouvernement de la nouvelle République revint sur ce bannissement. Marx publie dans les annexes la lettre qu'il reçut en ce sens :

« Gouvernement provisoire. - République Française. - Liberté, égalité, fraternité.

Au nom du peuple français

Paris, 1<sup>er</sup> mars 1848.

Brave et loyal Marx,

Le sol de la république française est un champ d'asile pour tous les amis de la liberté. La tyrannie vous a banni, la France libre vous rouvre ses portes, à vous et à tous ceux qui combattent pour la cause sainte, la cause fraternelle de tous les peuples. Tout agent du gouvernement français doit interpréter sa mission dans ce sens. Salut et fraternité.

Ferdinand Flocon

Membre du Gouvernement provisoire »<sup>23</sup>

« Après avoir été expulsé de Prusse au printemps 1849 et de France à la fin de l'été de la même année, je me rendis à Londres où, depuis la dissolution de la Ligue<sup>24</sup> (1852) et le départ de la plupart de mes amis, je vis absolument à l'écart de toutes les sociétés publiques ou secrètes et même de toute société, me

<sup>20</sup> Carl Vogt avait proposé à ceux qui voulaient collaborer avec lui d'écrire « contre des honoraires convenables » (cité dans *Herr Vogt*, Tome II, p. 93). Marx emploie le terme avec ironie, soulignant que c'est le montant des honoraires qui est convenable, et non leur provenance.

<sup>21</sup> *Herr Vogt*, Tome II, pp. 94-95.

<sup>22</sup> Karl Marx, *Lettres à Kugelmann*, Editions sociales internationales, 1930, p. 163.

<sup>23</sup> *Herr Vogt*, Tome III, pp. 121-122.

<sup>24</sup> Il s'agit de la Ligue des communistes. Comme Marx l'indique : « la Ligue fut, sur ma proposition, déclarée dissoute. » (*Herr Vogt*, Tome I, p. 107).

contentant de faire de temps à autre, devant un cercle choisi d'ouvriers [...] des conférences gratuites sur l'économie politique. »<sup>25</sup>

« L'imagination populaire créatrice de mythes a de tout temps fait ses preuves en inventant de "grand hommes". L'exemple le plus frappant de cette espèce, c'est indiscutablement Simon Bolivar. Quand à Kossuth, on le célèbre par exemple comme l'homme qui détruit la féodalité en Hongrie. Et cependant, il n'est pour rien dans les trois grandes mesures : impôt général [Marx précise plus loin : « la noblesse était exemptée jusque là »], abolition des charges féodales pesant sur les paysans, suppression, sans indemnité, des dîmes ecclésiastiques. »<sup>26</sup>

## Sommaire de la traduction française de *Herr Vogt*

### Tome I :

Avant-propos

Chapitre I : La « Schwefelbande »

Chapitre II : Les « Buerstenheimer »

Chapitre III : Histoires de police

1. Aveux spontanés
2. La journée révolutionnaire de Morat
3. Cherval
4. Le procès des communistes à Cologne
5. Fête centrale des associations ouvrières allemandes d'instruction
6. Variétés

Chapitre IV : La lettre de Techow

Chapitre V : Régent de l'empire et comte palatin

Chapitre VI : Vogt et la *Neue rheinische Zeitung*

Chapitre VII : La campagne d'Augsbourg

### Tome II :

Chapitre VIII : Dada Vogt et ses « Etudes »

Chapitre IX : Agence

Chapitre X : Patrons et compères ou canailles et compagnie

### Tome III :

Chapitre XI : Un procès

Chapitre XII : Annexes

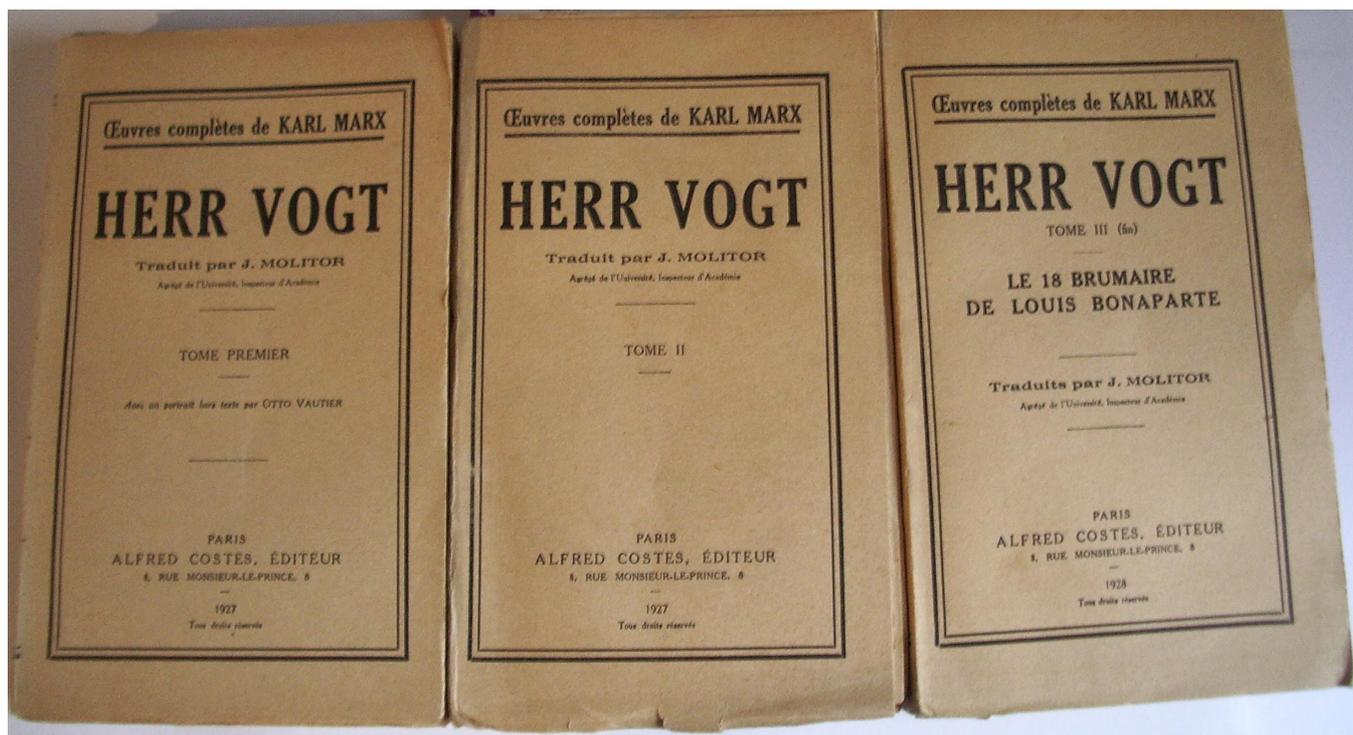
1. L'expulsion de Schily de Suisse
2. La journée révolutionnaire de Morat
3. Cherval
4. Le procès communiste de Cologne
5. Calomnies
6. Batrachomyomachie
7. La politique Palmerston

<sup>25</sup> *Herr Vogt*, Tome III, p. 11. Ce passage est à mettre en relation avec le fait que Marx parle dans le même texte de ses « camarades de parti » (par exemple, ici, cité p. 4) - dans l'original en allemand : « Parteigenossen ». Ici comme ailleurs, Marx parle de « parti » non pour désigner une organisation, mais simplement un ensemble de personnes de même tendance. Voir aussi sa lettre à Ferdinand Freiligrath du 29 février 1860, où il écrit notamment : « La "Ligue", comme la "Société des Saisons" de Paris, comme cent autres sociétés, n'a été qu'un épisode dans l'histoire du parti, qui naît spontanément du sol de la société moderne. [...] J'ai essayé d'écarter ce malentendu, qui me ferait comprendre par "parti" une Ligue morte depuis huit ans, ou une rédaction de journal dissoute depuis douze. J'entends le terme "parti" dans sa large acception historique. »

<sup>26</sup> *Herr Vogt*, Tome III, p. 137.

8. La déclaration de M. Scherzer
9. Article de Blind dans la *Freie Press* du 22 mai 1859
10. Lettres de M. Orges
11. Circulaire contre K. Blind
12. L'affidavit de Voegele
13. L'affidavit de Wiche
14. Quelques pièces du procès
15. Les pamphlets Dentu
16. Supplément

(ce dernier tome comprend également une traduction du *18 brumaire de Louis Bonaparte*)




---

## *Critique Sociale* n° 6, mars 2009

### *Bulletin d'informations et d'analyses pour la conquête de la démocratie et de l'égalité*

Notre but est de contribuer à l'information et à l'analyse concernant les luttes sociales et les mouvements révolutionnaires dans le monde. Nous nous inspirons du « marxisme », en particulier du « luxemburgisme », certainement pas comme des dogmes (qu'ils ne sont en réalité nullement), mais comme des outils contribuant au libre exercice de l'esprit critique, à l'analyse de la société, et à la compréhension de sa nécessaire transformation par l'immense majorité. Nous combattons le capitalisme et toutes les formes d'oppression (sociales, politiques, économiques, de genre). Nous militons pour que « l'émancipation des travailleurs soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », pour une société démocratique, libre, égalitaire et solidaire : une société socialiste, au véritable sens du terme.

[www.critique-sociale.info](http://www.critique-sociale.info)    [contact@critique-sociale.info](mailto:contact@critique-sociale.info)

Pour s'abonner à ce bulletin, envoyez un mail à : [critiquesociale-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:critiquesociale-subscribe@yahoogroupes.fr)

*Démocratie - Liberté - Égalité - Solidarité / Democracy - Freedom - Equality - Solidarity /  
 Democracia - Libertad - Igualdad - Solidaridad / Demokratie - Freiheit - Gleichheit - Solidarität /  
 Democrazia - Libertà - Uguaglianza - Solidarietà / Demokrácia - Szabadság - Egyenlőség - Osszetartás*